



Natura 2000 en mer Site FR 910 1413 Posidonies de la côte palavasienne

 **Compte rendu de la réunion thématique « Patrimoine Naturel » du 26 mai 2011 : partage et validation de l'analyse écologique et de la hiérarchisation des enjeux.**

Rédacteur : Marion CORRE (*chargée de mission du site Natura 2000*)

Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral

2, rue des Chantiers 34200 SETE

Tel : 04.67.46.33.92 / Fax : 04.67.46.33.99 / Port : 06.45.53.50.99

Courriel : marion.corre@univ-montp2.fr

Relecture : Boris DANIEL (*Agence des aires marines protégées – opérateur principal*), Cécile DASSONVILLE (*Chargée de mission Natura 2000 en mer, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon*), Thomas SERAZIN (*Chargé de mission pêche, Natura 2000 et Aires Marines Protégées – Opérateur associé*)

Date du document : mardi 14 juin 2011

Personnes présentes :

ALEXANDRE Muriel – Chargée de mission Natura 2000 au Syndicat Mixte du Bassin de Thau

AUBERT Bernard – Secrétaire général du collectif d'association CAPNUBAM, vice président de l'association Amis et Riverains du Ponant

BARBAZA Cathy – Hérault Sport, sports de nature et développement durable

BENDINELLI Patricia – Direction Port de Carnon

BILLARD Philippe – Membre de l'association Propriétaires et Résidents du Grand Travers

BONHOMME François – Biologiste marin, Directeur de la Station Méditerranéenne de l'Environnement Littoral de Sète et correspondant du CSRPN Languedoc-Roussillon

CAILLENS Florence – Présidente de l'association Cabanes de l'Arnel

CANTOU Michel – Président de l'association Voile de Neptune, plongeur scientifique de l'Université Montpellier II et Président du Club de pêche sous-marine le Trident Sétois

CATTIN René – Président de l'association Propriétaires et Résidents du Grand Travers

CHOPELET Julien – Société SM² Solutions Marines à Montpellier

COMBE Bernard – Président de l'association Sauvegarde des Abords du Méjean aux premières Cabanes

CORRE Marion – Chargée de mission coordinatrice du site Natura 2000 Posidonies de la côte Palavasienne

DANIEL Boris – Chargé de mission Natura 2000 et référent scientifique de la façade Méditerranéenne, Antenne Méditerranée Agence des aires marines

DASSONVILLE Cécile – Chargée de mission Natura 2000 en mer à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon

DESCAMP Pierre, Président de l'Association Œil d'Andromède et biologiste marin au sein du bureau d'études Andromède Océanologie

JEANJEAN Christian, Maire de Palavas-les-Flots

JOURDES Charlène – Centre d'Etude et de Sauvegarde des Tortues Marines de Méditerranée

JUSTAMENTE Jean-François – Adhérent et ancien Président du Club de plongée Octopus à Palavas-les-Flots

LAURET Michel, correspondant du CSRPN Languedoc-Roussillon, représentant le rapporteur scientifique du site

LAVISSE Marc – Président de l'association Camargue Littoral Environnement, et secrétaire de l'Amicale des Plaisanciers du Grau-du-Roi

LAZEIRAS Nicolas – Adhérent à la Fédération Chasse Sous-Marine Passion

LE POMMELET Eve – Chargée de mission Natura 2000 au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or

LOURIE Sven-Michel – Directeur de la société SM² Solutions Marines à Montpellier

MORTIER Régis – Directeur de l'Agence de consulting RMK2 spécialisée dans le Kitesurf

NOUGUIER Nicolas – Technicien biodiversité marine, association Voile de Neptune

PUJOL Michel – Président du Comité Départemental de Vol Libre de l'Hérault, Membre du bureau du Groupement des Comités départementaux des Activités Physiques et Sportives de Pleine Nature

PELORCE Jacques – Membre de l'association Camargue Littoral Environnement

PIERROT Christian – Représentant du club de plongée La Palanquée à la Grande-Motte

RAUZIER Michèle – Représentante du Comité Départemental de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins de l'Hérault

RAY Jean-Marie – Président de la ligue Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées de la Fédération Nautique de Pêche Sportive en Apnée

ROBERT PUECH Eve – Présidente de l'ACPM Palavas-les-Flots

ROUBAULT Elise – Direction Urbanisme et Aménagement à la Ville de Frontignan

SERAZIN Thomas – Chargé de mission pêche, Natura 2000 et Aires Marines Protégées au Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Languedoc-Roussillon

THIEBAUT Patrice – Responsable Service des espaces verts et environnement à la Mairie de la Grande-Motte

THORIN Sébastien – Biologiste marin au sein du bureau d'études CREOCEAN

VIGNAL Gil – Président de la Société de chasse de Palavas-les-Flots

VIOLETTE Hervé – Technicien biodiversité marine, association Voile de Neptune

WINTER Yann – Adhérent à la Fédération Chasse Sous-Marine Passion

Ordre du jour :

Partage et validation de l'analyse écologique et de la hiérarchisation des enjeux de conservation du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne. Echange sur les premières propositions d'orientations de gestion envisageables sur le site.

Objectifs de la réunion :

- ✓ Valider les enjeux de conservation ;
- ✓ Valider les zones de sensibilité issues de la hiérarchisation des enjeux de conservation ;
- ✓ Amener une première réflexion sur les orientations de gestion.

Plan de la réunion :

I. Rappel de la démarche Natura 2000 en mer et de l'état d'avancement du DOCOB sur le site

II. Présentation de l'analyse écologique

A. Contexte et méthodologie

B. Résultats par « fiche » habitats et espèces d'intérêt communautaire

III. Présentation de la hiérarchisation des enjeux de conservation

A. Contexte et méthodologie

B. Résultats

- Enjeux de conservation et responsabilité du site Natura 2000 à l'échelle régionale
- Enjeux de conservation à l'échelle locale – identification de la sensibilité par sous-secteurs –

IV. Présentation des premières orientations de gestion

V. Les prochains rendez-vous du DOCOB

Synthèse des thématiques abordées et des éléments validés

- Validation des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne. Enjeux de conservation :
 - ✓ Très fort pour l'habitat Herbier à Posidonie (Code UE 1120)
 - ✓ Fort pour l'habitat Récif (Code UE 1170-13 & 14)
 - ✓ Faible pour l'habitat Bancs sableux à faible couverture permanente d'eau marine (Code UE 1110-5 & 6 & 7)
- Validation de la sensibilité des sous-secteurs (Cf. carte pp 8) ;
- Identification de la problématique de la turbidité de l'eau comme étant un facteur non négligeable dans la régression des herbiers à posidonie du site Natura 2000. Nécessité d'améliorer la connaissance sur ce facteur.

Introduction de la réunion

Marion CORRE et Boris DANIEL remercient la Mairie de Palavas-les-Flots et notamment M. le Maire d'accueillir dans cet amphithéâtre les quatre réunions thématiques. Ils remercient également les acteurs d'avoir répondu favorablement et en nombre à l'invitation pour cette première réunion thématique sur le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne. L'ensemble des participants sont invités à se présenter.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations et éléments de la présentation en suivant le lien suivant (Onglet « Votre espace d'échange » → « Bibliothèque » diaporama en format PDF) : <http://cote-palavasienne.n2000.fr/>

Mots d'accueil de M. JEANJEAN, Maire de Palavas-les-Flots, qui met en avant l'importance du patrimoine naturel marin et la nécessité de le conserver, car ce dernier s'avère être de plus en plus dégradé. Il ajoute que Natura 2000 représente pour l'avenir une assurance d'un milieu de bonne qualité en permettant le maintien des activités.

La démarche Natura 2000 et l'état d'avancement du document d'objectifs (DOCOB) sur le site Posidonies de la côte palavasienne

Après une phase de validation des états des lieux en janvier 2011, le site Natura 2000 rentre actuellement dans une phase de validation de l'analyse écologique, avec notamment la hiérarchisation des enjeux de conservation. Suivront ensuite les ateliers thématiques qui auront pour but d'identifier les orientations de gestion et actions à mener sur le site et de les inscrire au DOCOB en concertation avec les acteurs. Enfin, le DOCOB devrait être finalisé et présenté au comité de pilotage pour le dernier trimestre 2012.

L'analyse écologique : le contexte, la méthodologie ainsi que les résultats par fiches habitats et espèces d'intérêt communautaire

Discussion :

Un point discussion est fait après la présentation de l'habitat prioritaire Herbiers à Posidonie dont l'état de conservation est considéré comme mauvais.

M. LAURET souligne l'importance de cet herbier avant les années 1950 où d'importants échouages de feuilles mortes de Posidonie étaient observés sur les plages entre le Grau-du-Roi et Sète. Selon M. LAURET les causes de régression de l'herbier sont multiples. Cependant, la régression de l'herbier sur l'ensemble de la Méditerranée serait également en lien avec l'apparition des détergents dans les années 1950 (utilisés dans les lessives).

M. AUBERT rejoint les propos de M. LAURET à propos des problèmes liés aux détergents qui ne sont pas suffisamment traités par les stations d'épuration. L'impact de ses détergents pourrait être observé par l'apparition de symptômes visuels.

Mlle CORRE rappelle que la qualité de l'eau a été identifiée comme une problématique majeure sur le site pour l'ensemble des habitats et par l'ensemble des acteurs aux cours des différentes réunions de concertation. Cette thématique sera d'ailleurs abordée lors de la réunion « Qualité de l'eau et bassins versants » le 30 juin.

Au cours des débats, le Rhône a également été identifié dans le cadre de son influence sur la turbidité des eaux du site. Il a été notamment souligné les différents aménagements réalisés sur ce dernier, perturbants le transit sédimentaire (les particules grossières étant retenues par les barrages et autres aménagements, et seules les particules fines sont transportées, ce qui génère de surcroît un problème de turbidité).

Les fleuves côtiers (Lez, Vidourle) ainsi que les apports des bassins versants mais aussi les « vidanges » des étangs situés en amont du site, participent également à l'augmentation de la turbidité des eaux du Golfe d'Aigues-Mortes.

Vis-à-vis de l'impact de la turbidité sur l'état de conservation des herbiers, M. DESCAMP ajoute que l'herbier à posidonie joue un rôle de piégeage des sédiments et lorsque ce dernier régresse, il relargue alors des sédiments qui vont contribuer à l'augmentation de la turbidité, paramètre qui à son tour va faire régresser l'herbier *etc.* On rentre alors dans un cercle vicieux très problématique pour l'herbier de posidonie. Ce phénomène est observé dans plusieurs secteurs de la Méditerranée.

M. BONHOMME met en évidence la nécessité de disposer de données objectives sur la turbidité du site.

M. THORIN explique qu'actuellement, il n'existe pas d'études ni de données disponibles permettant de caractériser l'évolution de la turbidité du Golfe du Lion. Il souligne l'importance de suivre ce paramètre en mettant en place par exemple des balises (idée de mutualiser ce matériel avec d'autres structures : IFREMER, UM2, bureaux d'études *etc.*). Il ajoute également que la société CREOCEAN et l'Université Montpellier II (Laboratoire Géosciences) travaillent sur un projet (REPBAM) visant à modéliser les transports sédimentaires notamment dans des conditions extrêmes (ex. tempêtes) et ainsi étudier l'impact de ces mouvements sédimentaires sur les herbiers à posidonie. Cette étude pourra certainement apporter des éléments de réponse à la régression des herbiers sur le site.

La salle s'accorde sur le fait que la turbidité de l'eau sur le site représente une problématique importante et doit être suivie dans le cadre de l'étude des causes de régression de l'herbier mais aussi comme impact sur les autres habitats d'intérêt communautaire (coralligène, roche infralittorale à algues photophiles).

Concernant l'herbier à posidonie, M. BONHOMME souligne que cette plante marine a une dynamique de développement très lente, qui est rarement prise en compte par le grand public et souvent comparée à défaut d'informations à des prairies terrestres qui repousseraient d'une année sur l'autre. Et met en évidence la nécessité d'un travail de sensibilisation.

Présentation des études complémentaires sur l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire :

- Andromède Océanologie : actualisation des trois stations de suivi de 2007 en télémétrie acoustique et suivi de l'état de conservation des herbiers.
- Association Voile de Neptune : suivi de trois nouvelles stations avec la pose de carré permanent. (Cf. Diaporama)

Les deux études complémentaires de suivi de l'état de conservation des herbiers à posidonie s'appuient sur une méthodologie commune à l'ensemble des sites Natura 2000 en mer en Languedoc-Roussillon¹.

¹ Blouet S., Lenfant P., Dupuy de la Grandrive R., Laffon J-F, Chéré E., Courp T., Gruselle MC., Ferrari B., Payrot J, 2011. Mise en cohérence des méthodes de suivis des herbiers de posidonies des sites Natura 2000 marins du Languedoc-Roussillon. Rapport ADENA-CNRS/EPHE/UPVD-CG66-AAMP,Fr 49p.

- ADENA (Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des pays d'Agde) : évaluation de l'état de conservation du coralligène sur cinq stations de suivi. (Cf. Diaporama)

Un Point sur la télémétrie acoustique est fait par M. DESCAMP, qui explique que cette technique de cartographie permet d'obtenir des informations précises sur la régression ou la progression des herbiers en travaillant sur les contours de ces derniers. M. DESCAMP rappelle également que ce site est extrêmement intéressant à l'échelle de la façade Méditerranéenne, malgré des herbiers en mauvais état de conservation notamment du fait de la forte turbidité de l'eau qui semble être une des causes de régression des herbiers sur le site Natura 2000.

Autre problématique évoquée par M. AUBERT, l'envasement des fonds avec notamment des questions en suspens sur l'origine de ces vases, leur composition.

Mlle CORRE souligne que cette problématique qui touche notamment les habitats situés en profondeur sur le site trouve un lien direct avec la problématique de la turbidité de l'eau et pourra être étudiée par ce biais.

Concernant le coralligène, M. THORIN met en évidence la nécessité de mieux caractériser cet habitat en affinant la typologie (notion de pré-coralligène au niveau des secteurs de faible profondeur).

M. DANIEL souligne que cet habitat sera caractérisé par l'ADENA dans le cadre du suivi de cinq stations identifiées en 2007 comme du coralligène. Dans tous les cas, il s'agit d'un habitat identifié sous la typologie récif et par conséquent identifié au titre de Natura 2000 comme un habitat d'intérêt communautaire, nécessitant un objectif de conservation.

Sur les espèces (grand dauphin et tortue caouanne) : un point a été fait sur les deux espèces et notamment la proposition lors du prochain COPIL d'intégrer la tortue caouanne au formulaire standard (FSD), qui représente la fiche d'identité du site, et recense les habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant motivées la création du site Natura 2000.

La salle s'accorde sur le fait d'améliorer la connaissance de l'ensemble des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en mettant en place et en poursuivant les suivis.

La hiérarchisation des enjeux de conservation

Responsabilité du site Natura 2000 à l'échelle régionale

Code EUR 15	Nom de l'habitat	Superficie régionale (ha)	Superficie locale (ha)	Représentativité du site	Responsabilité du site
1120	Herbiers à Posidonie	2067	210,00	10%	Enjeu très fort
1170	Récifs	8921	989	11%	Enjeu fort
1110	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	104807	3063	3%	Enjeu faible

1. Renforcer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et suivre leur évolution

2. Favoriser le maintien et la valorisation des activités socio-économiques

3. Contribuer à l'articulation des différentes démarches de gestion littoral en intégrant les interactions bassins versant-lagunes-mer, avec les enjeux de conservation du site

+ Volet **Communication, sensibilisation et animation** intégré aux trois orientations de gestion

Concernant l'orientation N°1 qui concerne directement le patrimoine naturel, différents objectifs ont été déclinés : *(ces objectifs seront ensuite déclinés en actions, en concertation avec les acteurs)*

HAB.1 Améliorer la connaissance des habitats et des espèces d'IC

- Réaliser un état des lieux et une analyse écologique des substrats meubles et préciser la biocénose « détritique côtier »
- Mettre en place un protocole de suivi des roches infralittorales à algues photophiles
- Développer la connaissance sur les espèces d'IC
- Prévoir une cartographie générale des biocénoses en 2017 (échancier commun entre les N2000 marins du LR)
- Tenter d'identifier les causes de régression des herbiers à posidonies

HAB.2 Améliorer la connaissance sur les espèces associées aux habitats d'IC

- Mettre en place des inventaires

HAB.3 Poursuivre les suivis sur les habitats d'IC

- Pérenniser les suivis : herbiers à posidonie, coralligène
- Mettre en place des suivis sur les autres habitats d'IC

HAB.4 Assurer une veille écologique pour les espèces potentiellement envahissantes et suivre l'évolution des habitats et espèces liés aux changements globaux

HAB.5 Mettre en cohérence les suivis et études réalisées sur le site ou dans sa proximité directe

HAB.6 Valoriser le patrimoine naturel du site et les actions menées, en communiquant auprès des différents types de public (grand public, scolaires, socio-professionnelles, décideurs locaux etc.)

Ces orientations et objectifs représentent une première mouture qui sera travaillée avec les acteurs dans le cadre des ateliers thématiques par groupe de travail.

Discussion :

M. BONHOMME s'interroge sur les moyens disponibles dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB et de ses actions.

Mlle DASSONVILLE explique que Natura 2000 dispose d'un volet financier. Dans le cadre de Natura 2000 en mer, les crédits viennent principalement de l'Etat (sans cofinancement de l'Europe). Concrètement, pour ce qui est des actions de suivi, de communication et de sensibilisation, elles sont directement portées par Natura 2000 par le biais de subventions. Les actions de gestion font quant à elle l'objet de contrats Natura 2000. Cependant il ne faut pas non plus exclure d'autres financeurs comme les collectivités territoriales (Région, Département, communes *etc.*), ou encore l'Agence de l'eau *etc.* en tenant compte des opportunités de chaque projet.

Les prochains rendez-vous du DOCOB

Suite des réunions thématiques

- N°2 Usages ➡ Jeudi 9 juin 18h
- N°3 Aménagements littoraux et risques naturels ➡ Mercredi 22 juin 14h
- N°4 Qualité de l'eau et bassins versants ➡ Jeudi 30 juin 14h

2nd COPIL (fin novembre 2011) : Validation du Tome 1 du DOCOB

Ateliers thématiques : 2 phases (novembre-décembre 2011 & février-mars 2012)

Objectif : identification et validation des mesures de gestion et actions à inscrire dans le DOCOB

Proposition des groupes de travail :

- Usages et conservation des habitats d'intérêt communautaire
 - Nautisme et plaisance
 - Plongée sous-marine
 - Pêche de loisir
 - Canoë- kayak, aviron de mer et kitesurf
 - Pêche professionnelle et conchyliculture en mer
- Qualité de l'eau et bassins versants
- Patrimoine naturel
- Aménagements littoraux et risques naturels